



Servitude de passage- refus possible

Par **philo_old**, le **06/07/2007** à **19:08**

je suis propriétaire d'une maison située dans une voie privée, de sorte que mon droit de propriété s'étend également sur la moitié de la rue face à mon fonds.

Au bout de cette rue se trouvent des garages qui sont loués par un tiers.

Tous les locataires passent donc sur ma propriété (moitié de la rue) pour accéder à leur garage

Ces garages sont également accessibles par une autre entrée ,en passant par la propriété du bailleur . Puis je refuser de laisser le passage sur ma propriété puisque le fonds ou se trouvent les garages n'est pas enclavé, d'autant que le passage des locataires par la rue ou je réside engendre également des nuisances (passages fréquents des locataires, vitesse excessive de ceux ci entre autres) ??